

RESTRICTION LINGUISTIQUE ET CLITICISATION DES PRONOMS INDIRECTS INANIMÉS EN FRANCO-ONTARIEN¹

Terry Nadasdi
Université de Toronto

0. Introduction

La présente étude se propose d'examiner les clitiques objets indirects inanimés *y* et *en* en franco-ontarien et les variantes syntaxiques avec lesquelles ces clitiques alternent. Nous abordons, dans un premier temps, la question des pronoms clitiques et faisons une distinction principale entre les pronoms clitiques, qui se comportent comme des affixes verbaux, et les pronoms forts qui se comportent plutôt comme des syntagmes indépendants. Ensuite, nous établirons la variable qui fait l'objet de notre étude en donnant des précisions sur ce que nous entendons par *objet indirect*. Ces distinctions permettront d'établir une variable principale composée d'une variante clitique et d'une variante forte, mais qui fonctionnent tous les deux comme objet indirect. Par la suite, nous présenterons des données quantitatives qui nous permettront de mieux comprendre l'emploi des pronoms indirects en franco-ontarien.² L'interprétation de ces résultats se fera à l'aide des hypothèses émises dans Andersen (1982).

Le but principal de notre recherche est de savoir si l'emploi des clitiques varie en fonction de la restriction linguistique. Les études précédentes sur le franco-ontarien ont démontré que cette variable peut avoir une forte influence sur le parler des locuteurs aux niveaux phonétique, lexical et morphologique. Notre étude permettra de savoir s'il en va de même pour des variables morphosyntaxiques.

¹Je tiens à remercier David Heap et Jeff Tennant de m'avoir fourni des commentaires critiques sur cet article. Ce travail a reçu l'appui financier du CRSHC (410-91-1307).

²Pour l'instant nous n'avons que de simples pourcentages mais qui peuvent toutefois nous renseigner sur les tendances générales qu'on trouve dans le corpus.

1. Corpus

Le corpus³ sur lequel portent nos analyses, a été gracieusement fourni par Raymond Mougeon. Pour les analyses à suivre nous nous sommes concentré sur le parler d'une cinquantaine des cent vingt locuteurs du corpus entier; les autres locuteurs seront pris en compte lors d'une étude ultérieure.

L'aspect sociologique du corpus que nous exploitons dans la présente étude est la prise en compte de la restriction linguistique des locuteurs⁴ (cf. Mougeon & Beniak 1991). La restriction linguistique des locuteurs a été déterminée en leur posant des questions relatives à la fréquence d'utilisation du français dans différentes situations de communication. Ces informations ont permis d'établir des indices individuels de restriction linguistique. Les indices varient de .05 à 1 où .05 se traduit par "emploi très réduit du français" et 1 indique un emploi quasi-exclusif du français.

Parmi les cinquante locuteurs de notre étude, nous établissons une distinction nette entre ceux qui ont un faible indice d'emploi du français (.05 à .50) et ceux dont l'indice est élevé (.9 à 1). Dans d'autres études, par exemple Mougeon & Beniak (1991), les locuteurs ont été repartis en trois groupes: .05 à .44 (indice bas), .45 à .79 (indice moyen) et .80 à 1 (indice élevé). La répartition que nous avons faite permettra de tenir compte de contrastes plus importants entre les groupes de locuteurs. À l'instar de Andersen, nous nous référons aux locuteurs du premier groupe par les lettres *LR* (langue réduite) et à ceux du deuxième groupe par *LC* (langue compétente). Cette terminologie nous permet d'éviter les étiquettes comme "franco-dominants" ou "anglo-dominants" qui présentent plusieurs inconvénients: d'abord il est difficile de savoir où placer les bilingues plus ou moins "équilibrés"; et, deuxièmement, lorsqu'on traite quelqu'un d'"anglo-dominant", on a parfois tendance à croire que le but c'est de démontrer l'influence de l'anglais alors que c'est souvent la restriction linguistique qui est en cause.⁵

³Il s'agit de locuteurs adolescents des quatre régions suivantes: Pembroke, North Bay, Cornwall et Hawkesbury.

⁴Nous n'avons pas encore étudié l'effet des autres facteurs sociaux, tels le sexe, l'âge ou bien la situation socio-économique des locuteurs.

⁵Nous remercions Raymond Mougeon pour cette remarque.

Finalement, dans cet article nous nous servons de l'étiquette "Franco-ontarien". Il faut comprendre que lorsque nous parlons de "Franco-ontarien" nous nous référons précisément aux locuteurs de notre corpus.

2. Statut morphologique des clitiques

L'opposition principale que nous examinons est celle qui existe entre les pronoms clitiques et les pronoms forts. Il est généralement accepté que les pronoms forts constituent des syntagmes indépendants; par contre, le statut des clitiques est beaucoup moins clair. Examinons d'abord les pronoms clitiques du français afin de voir pourquoi on devrait les analyser comme des affixes verbaux.

On peut invoquer plusieurs tests pour démontrer que les pronoms clitiques du français se comportent comme des morphèmes verbaux. D'abord, il n'est pas possible d'introduire des éléments entre le clitique et le verbe.⁶ Les phrases de (1) par exemple sont agrammaticales, alors celles de (2) ne le sont pas:

- (1) a. *Mon père *le* souvent fait.
 b. *Paul y très souvent va.
 c. *Mon père *en* de temps en temps parle.
- (2) a. Mon père fait souvent *ça*.⁷
 b. En Suisse ... je connais des personnes *là*. (Pem-08).⁸
 c. Mon père parle de temps en temps *de ça*.

Le rapport étroit entre un clitique et le verbe auquel il est cliticisé se voit également dans la liaison obligatoire qui existe entre ces éléments.⁹ Donc, une phrase comme (3)a, sans liaison, est agrammaticale, mais (3)b ne l'est pas:

⁶Il faudrait peut-être qualifier cette assertion en disant que le seul élément qui peut séparer le clitique du verbe est un autre clitique, par exemple: "Je *te le* donnerai demain."

⁷Voir Thibault (1983) qui analyse *ça* comme la forme forte de *le*.

⁸Pem = Pembroke; Cor = Cornwall; Nor = North Bay; Hawk = Hawkesbury.

⁹Il est à noter que la 3e personne féminine n'est qu'une exception apparente à cette règle si on considère sa forme de base comme étant /a/ et non pas /e/.

- (3) a. */il ā a tRo/ - "il en a trop."
 b. /il ā na tRo/ - "il en a trop."

Finalement, on note que, contrairement aux pronoms forts, les pronoms clitiques ne peuvent pas porter un accent d'insistance. Par exemple, si on veut mettre en relief l'objet direct de la phrase *Michelle va le lire demain*, on ne peut pas le faire avec un accent d'insistance sur ce pronom; les phrases en (4) seraient donc agrammaticales (où l'accent d'insistance est indiqué par les caractères gras), alors que celles de (5) ne le sont pas:

- (4) a. *Michelle va **la** lire demain.
 b. *Michelle veu**x** y aller demain.
 (5) a. Michelle va lire **ça** demain.
 b. Michelle veu**x** aller **là** demain.

De nouveau, on voit qu'on ne peut pas séparer le complexe *cl + verbe*.

Ces tests nous suggèrent que les clitiques français peuvent être analysés comme des affixes verbaux alors que les pronoms forts sont des mots indépendants. Autrement dit, les clitiques français font partie intégrante de la morphologie du verbe auquel ils s'attachent. Donc, dans une grammaire modulaire, nous dirions que les clitiques sont traités dans la composante morphologique alors que les pronoms forts sont traités en syntaxe, tout comme le proposent Bessler et al. (1992). La plupart des études qui prônent une analyse morphologique des clitiques français, traitent surtout les pronoms personnels; par exemple, Schogt (1968:14) propose que les pronoms personnels sujets atones font partie de la forme verbale et doivent être considérés comme des préfixes indicateurs de la catégorie de personne.¹⁰ Dans cette même perspective, Gougenheim (1969:153) dit que:

Les pronoms personnels conjoints entrent dans la composition du groupe verbal, alors que les pronoms personnels disjoints constituent des groupes nominaux.

¹⁰Pour d'autres études qui analysent les clitiques comme des marques verbales, voir Jaeggli (1982); Borer (1984); Roberge (1990) et Moore (1992).

Dans les exemples de (1) à (5), nous nous sommes surtout concentré sur les pronoms *y* et *en* que nous analysons comme des morphèmes verbaux d'objet indirect qui alternent avec des formes postposées pour former une seule variable.¹¹

3. Représentation pronominale d'un objet indir. inanimé

Examinons maintenant ce que nous entendons par *objet indirect inanimé*. La grammaire traditionnelle distingue deux types de compléments d'objet: a) les objets directs qui se juxtaposent directement au verbe et b) les objets indirects qui s'y attachent à l'aide d'une préposition (cf. Wartburg & Zumthor 1958:204).

On peut facilement étendre cette distinction aux pronoms d'objet, tout comme le propose Dubois (1973:153):

Les pronoms sont compléments directs ou indirects selon que le nom auxquels [*sic*] ils se substituent serait précédé ou non dans la phrase d'une préposition.

Donc, dans les analyses à suivre, nous adoptons le point de vue que les pronoms d'objet indirect sont ceux qui peuvent "se substituer" à un nom régi par une préposition. Il s'agit de pronoms pouvant remplacer le SN2 dans la structure en (6):

(6) $[S_I [SN_1 [N]] [SV [V' [SP [P] [SN_2]]]]]$

¹¹Les travaux précédents qui portent sur les clitiques ont souvent souligné le fait que les pronoms clitiques s'opposent à une série de formes toniques ou disjointes. Il convient de faire remarquer que bien qu'il y ait souvent un rapport phonologique entre les conjoints et les disjointes, cela n'est pas toujours le cas. A ce sujet, Zwicky (1977:4) note que:

... the phonological relationship between the weak and strong forms in these examples [of Modern Greek pronouns] is not straightforward; it is unlikely that the weak forms are related to the strong ones by phonological rules of any generality.

Il n'est donc pas étonnant que les clitiques *y* et *en* ne sont pas phonologiquement liés aux formes fortes avec lesquelles ils alternent; il s'agit de formes supplétives.

On voit donc que les objets indirects se trouvent dans un syntagme prépositionnel (autrement dit, ils sont régis par une préposition, alors que les objets directs sont régis directement par le verbe).

Examinons maintenant les raisons pour lesquelles on peut considérer les pronoms *y* et *en* et les formes fortes avec lesquelles ils alternent comme des pronoms d'objet indirect.

3.1 Le clitique *y*

Le statut exact de *y* reste peu clair dans les différentes grammaires qu'on peut consulter. Selon Sandfeld (1928:1), par exemple, ce clitique serait un *adverbe pronominal* alors que pour Pinchon (1972) le *y* serait un *pronom adverbial*.

Dans les constructions qui font l'objet de notre étude, le *y* fonctionne comme pronom anaphorique et identifie l'objet indirect du verbe auquel il s'attache. Nous le traitons d'indirect parce qu'il s'emploie avec un verbe qui appelle un syntagme prépositionnel, par exemple *aller* ou bien *penser*. Des exemples du *y* indirect sont donnés en (7):

- (7) a. Pis on a vu aussi beaucoup comme les magasins magasins Simpsons ... parce qu'on *y*' va presque à chaque année ... (Hawk-19).
 b. SS Ah! oui, si c'est libre heu mais si c'est ça faut heu t'sais faut *y* penser aussi heu ... (Hawk-05).

Il y a deux types de formes fortes qui alternent avec *y* pour remplir la fonction d'objet indirect. Les variantes clitiques et postposées sont données en (8) et en (9):

- (8) a. les vacances de Noël ... j'*y* ai pas encore pensé. (Hawk-05).
 b. au cinéma ... j'*y* vas quand qu'*y* a vraiment un bon film. (Hawk-11).
- (9) a. si tu étais très riche, qu'est-ce que tu aimerais faire ... j'ai jamais pensé à *ça*. (Cor-02).
 b. en Europe ... mon frère est allé *là*. (Pem-13).

Dans ces structures, *là*¹² et *ça* font partie d'une seule et même variante syntaxique, parce qu'ils sont tous les deux des pronoms forts qui remplacent l'objet indirect du verbe. On peut donc dire qu'ils remplissent la même fonction syntaxique que le clitique *y*.

3.2 *En* en fonction d'objet indirect (prépositionnel)

Passons maintenant à l'emploi indirect du clitique *en*. Lorsque *en* connaît une fonction d'objet indirect, il correspond à un syntagme prépositionnel du type *de* + *SN*. Cet emploi est signalé par Sandfeld (1928:142) qui dit que ce clitique se rapporte à une action ou à un fait quelconque et répond comme forme atone à *de cela*.

3.2.1 Complément verbal¹³

Des exemples de *en* en fonction de complément d'objet indirect du verbe, tirés de notre corpus, sont présentés en (10):

- (10) a. de l'argent ... j'pense que ça s'rait mis de côté pis quand que j'*en* aurais besoin ... (Cor-09).
 b. ... trouver un emploi ... j'*en* doute. (Cor-09).
 c. ... bons films ... j'*en* ai entendu parler m'as ... (Cor-17).

La représentation structurale de ces phrases serait celle de (11):

- (11) [S_I [S_{N1} [N]] [S_V [V' [S_P [P de] [S_{N2}]]]]]]¹⁴

¹²Je suis donc d'accord avec Morin (1981) qui constate que *là* a exactement la même fonction que *y* dans son emploi anaphorique; dans les deux cas, ces pronoms remplacent un syntagme prépositionnel. Donc, tout comme *y*, la forme *là* peut remplacer la suite *préposition locative* + *Nom*.

¹³Dans la présente étude, nous faisons abstraction des exemples où *en* fonctionne comme complément nominal ou adverbial.

¹⁴D'après Kayne, le clitique *en* doit représenter un syntagme prépositionnel plutôt qu'un syntagme nominal parce que il correspond à des compléments adjectivaux et adnominaux de la forme "de + SN". Par exemple:

- (1) Il *en* est drôlement fier, de son idée. (Exemple 148 de Kayne 1975).

où l'objet indirect se trouve dans SN2.

3.3 *En* partitif

Dans le calcul des variantes, sont exclues les occurrences du *en* partitif car dans de tels cas ce clitique ne correspond pas à un objet indirect, il correspond plutôt à une position d'objet direct quantifiée. Thibault (1983:133) traite de cette construction en prenant à titre d'exemple la phrase présentée en (12):

- (12) Des toasts avec de la graisse de rôti, tu *en* mangeais *de ça*.¹⁵

Kayne (1975:120) note aussi des emplois de *en* où ce clitique ne remplace pas un syntagme prépositionnel. Il s'agit de phrases comme celle de (13):

- (13) Elle *en* a une.

Kayne postule que dans ces phrases le clitique *en* ne correspond pas à un syntagme prépositionnel; il correspond à un syntagme nominal précédé du déterminant partitif *de*.

4. La variable

Donc, pour reprendre, dans notre examen de l'emploi variable des pronoms indirects inanimés, nous distinguons une variable principale qu'on peut décrire comme étant les *moyens pronominaux qui représentent un objet indirect inanimé* et dont les deux variantes sont celles qu'on a en (14)a et b:

- (14) Variable = *moyens pronominaux pour représenter un objet indirect inanimé*.
 a. v1 = clitique verbal (*y, en*).
 b. v2 = pronom postposé (*là, à ça, de ça*)

Comme on peut le voir en (14), on a une variante clitique qui est préposée au verbe et une variante forte qui est postposée. C'est en

- (2) Elle aime bien ce bouquin, bien qu'elle n'*en* ait lu que la première partie. (Exemple 149a de Kayne 1975).

¹⁵Signalons que, dans ce contexte, la référence de la forme forte n'est pas identique à celle de la forme clitique.

ce sens qu'on peut dire qu'il s'agit là d'une véritable variable morphosyntaxique, car l'une des variantes est un élément morphologique alors que l'autre est syntaxique.

4.1 Contextes écartés (domaine catégorique)

Nous n'avons pas encore traité des contextes linguistiques variables. Tout ce qu'on a pu faire jusqu'ici c'était d'écartier les contextes linguistiques qui excluent catégoriquement l'occurrence d'une variante donnée. Par exemple, dans le codage de la variante postposée, sont écartés les emplois où le pronom fort porte un accent d'insistance¹⁶ ou connaît un emploi déictique parce que la variante clitique est évidemment exclue de ces contextes. Dans le codage de la variante clitique nous n'avons pas tenu compte non plus des constructions présentatives du type *il y en a* car nous n'avons relevé aucune occurrence de la variante postposée dans ce contexte.

5. L'hypothèse d'Andersen

L'étude de la variable en cause est d'un intérêt particulier pour l'étude des langues en situation minoritaire, car elle nous permet de savoir si les tendances générales qu'on a trouvées à d'autres niveaux linguistiques peuvent aussi s'étendre à celui de la morphosyntaxe;¹⁷ elle permet aussi de vérifier des hypothèses émises par d'autres chercheurs ayant travaillé avec des variables morphosyntaxiques. Examinons par exemple l'hypothèse de Andersen (1982:102) qui est présentée en (15):

- (15) An LA will show a marked preference for syntactic constructions using free morphemes where there is a choice between free and bound morphemes, in comparison with an LC who will use both ...

C'est-à-dire que par rapport aux locuteurs dont l'emploi de la langue n'est pas réduit, les locuteurs qui témoignent d'une restriction linguistique (i.e. les *LRs* de notre corpus) auront tendance à employer des morphèmes libres là où ils ont le choix

¹⁶Par exemple: "La politique ... on parle de beaucoup de choses, mais on ne parle jamais de ça."

¹⁷Par exemple la simplification, ou bien la régularisation; cf. Mougeon & Beniak (1991).

entre des morphèmes liés et libres. D'après cette hypothèse, on devrait s'attendre à ce que les *LRs* emploient plus de structures à pronom fort, c'est-à-dire avec un morphème libre, alors que les *LCs* emploieraient un nombre relativement plus élevé de structures à clitiques.

Passons donc aux données du corpus afin de voir si cette hypothèse y trouve de l'appui.

6. Résultats

Examinons maintenant les pourcentages de cliticisation / postposition pour les locuteurs en tenant compte de la restriction linguistique. Les quatre premiers tableaux qui suivent indiquent la répartition des variantes en tenant compte des facteurs tel le type de préposition appelée par le verbe et l'emploi locatif; le tableau 5 présente des données globales pour la variable en cause.

<i>y : là, à ça</i>				
	clitique		fort	
verbe	aller	penser	aller	penser
occurrences	55/89	14/20	34/89	6/20
%	61.8%	70%	38.2%	30%
totaux	69/109		40/109	
%	63.3%		36.7%	

Tableau 1: Pourcentage de cliticisation/postposition d'un verbe qui appelle la préposition "à" parmi les LCs

<i>en : de ça</i>		
	clitique	fort
occurrences	59	10
totaux	59/69	10/69
%	85.5%	14.5%

Tableau 2: Pourcentage de cliticisation/postposition d'un verbe qui appelle la préposition "de" parmi les LCs

Les tableaux 1 et 2, qui présentent les pourcentages de cliticisation pour les locuteurs dont l'emploi du français n'est pas réduit (les *LCs*). Ces résultats indiquent que là où un locuteur de

ce groupe a le choix entre la variante clitique et la variante postposée, il choisit dans la grande majorité des cas la variante clitique, qu'il s'agisse d'un emploi locatif ou non. On note aussi que cette tendance est encore plus prononcée pour les emplois non locatifs. Pour ce qui est de l'objet indirect des verbes qui appellent un syntagme prépositionnel dont la tête est *de*, on note que la forme clitique est de loin la variante privilégiée; la forme postposée n'est employée que dans 14.5% des cas. Ces résultats nous permettent de conclure que les *LCs* préfèrent une structure synthétique dans la représentation pronominale d'un objet indirect.

Passons ensuite aux *LRs*; les résultats pour ces locuteurs sont présentés dans les tableaux 3 et 4.

<i>y : là, à ça</i>				
	clitique		fort	
verbe	aller	penser	aller	penser
occurrences	7/79	2/7	72/79	5/7
%	8.9%	28.6%	91.1%	71.4%
totaux	69/109		40/109	
%	63.3%		36.7%	

Tableau 3 : Pourcentage de cliticisation/postposition d'un verbe qui appelle la préposition "à" parmi les *LRs*

<i>en : de ça</i>		
	clitique	fort
occurrences	8	9
totaux	8/17	9/17
%	47.1%	52.9%

Tableau 4: Pourcentage de cliticisation/postposition d'un verbe qui appelle la préposition "de" parmi les *LRs*

Le tableau 3 démontre que lorsqu'il est question d'un verbe qui appelle la préposition *à*, la variante clitique n'est que rarement employée; l'absence de la variante clitique est encore plus marquée dans l'emploi locatif, la forme forte étant choisie dans 91% des cas. Une prédilection pour les formes postposées existe également pour les verbes qui appellent la préposition *de*. Mais,

malheureusement, les occurrences de la variante avec *de* sont assez limitées. Cela s'attribue en partie au fait que souvent, aucun pronom n'est employé là où on s'y attendrait.¹⁸ Étant donné le petit nombre d'occurrences, on ne peut pas encore tirer des conclusions solides, mais il semble que la tendance à employer la variante postposée est beaucoup moins marquée lorsqu'il s'agit d'un verbe qui appelle la préposition *de*.

	LCs		LRs	
	clitiques	forts	clitiques	forts
totaux	128/178	50/178	17/103	86/103
%	71.9%	28.1%	16.5%	83.5%

Tableau 5: Pourcentage de cliticisation/postposition pour la variable "représentation pronominale d'un objet indirect" parmi les LCs et les LRs

Examinons finalement le tableau 5 qui présente les pourcentages d'occurrence des deux variantes dans les deux groupes de locuteurs. Ces pourcentages nous révèlent que la représentation pronominale d'un objet indirect est sujette à la variation et que cette variation entre en corrélation avec la restriction linguistique des locuteurs. Les locuteurs qui témoignent d'une forte réduction dans leur emploi du français n'ont que rarement recours aux clitiques pronominaux pour indiquer l'objet indirect; ils se servent bien plus souvent d'un pronom fort postposé au verbe. Autrement dit, les *LRs* ont une préférence nette pour des structures analytiques dans la représentation pronominale d'un objet indirect, alors que les *LCs* préfèrent les structures synthétiques, tout comme le prévoit l'hypothèse de Andersen.

6.1 Influence externe

Avant de terminer, parlons brièvement de l'influence externe, c'est-à-dire de l'influence éventuelle de l'anglais.

¹⁸Par exemple, lorsqu'on demande à un locuteur de parler de ce qui se passe dans un film qu'il dit avoir vu, ce dernier répond souvent avec des phrases du type *je me souviens pas*, c'est-à-dire, sans aucun objet.

Considérons d'abord l'hypothèse de Andersen (1982:109) présentée ci-dessous:

An LA [c'est-à-dire un locuteur dont l'emploi de la langue est réduite] will produce in language X morphological and syntactic constructions based on his stronger language.¹⁹

D'après cette hypothèse, il y a lieu de croire que l'anglais est à la base du taux élevé de formes postposées parmi les locuteurs du groupe A, car la représentation pronominale d'un objet indirect en anglais se fait toujours par le biais d'un pronom postposé au verbe, l'anglais ne possédant pas de clitiques préverbaux. On aurait donc affaire à ce que Beniak et Mougeon (cf. 1989:90; Mougeon & Beniak 1991:13, 160) désignent par le terme "covert influence", car il s'agit de la perte d'une structure qui n'a pas de parallèle dans la langue dominante.

Toutefois, si l'anglais peut être considéré comme étant à l'origine de la postposition des objets indirects, il est tout aussi vrai que ce phénomène pourrait s'attribuer à la restructuration interne, car la tendance à postposer les pronoms objets pourrait résulter d'un désir de respecter l'ordre canonique de la phrase où l'objet se trouve après le verbe dans un syntagme indépendant. Il s'agirait donc d'un cas de simplification ou de régularisation interne. D'ailleurs, la tendance à postposer l'objet se trouve également en français populaire, où l'influence anglaise est peu probable. Frei (1971:165), note par exemple que:

Le besoin d'invariabilité tend à remplacer petit à petit le type *je le vois* par un nouveau type dans lequel l'objet est exprimé après le verbe, conformément à la séquence de la phrase: *je vois ça* ...

On a donc deux explications pour le taux élevé de pronoms forts dans le parler des *LRs*. A notre avis, chacune de ces explications est plausible. Étant donné le bien fondé de ces deux explications différentes, nous croyons qu'on pourrait éventuellement envisager la possibilité d'une origine mixte, plutôt qu'une origine exclusivement externe ou interne (cf. Mougeon 1994).

¹⁹"Dans une langue X, un locuteur dont l'emploi de cette langue est réduite produira des constructions morphologiques et syntaxiques en se basant sur la langue dominante."

7. Conclusion

Pour terminer, nous rappelons que les données sur lesquelles se basent nos analyses sont incomplètes car nous n'avons que de simples pourcentages pour l'instant. Une analyse statistique beaucoup plus rigoureuse s'impose avant qu'on puisse tirer des conclusions définitives (cf. Nadasdi, en cours). Toutefois, ces premiers résultats semblent aller directement dans le sens de la première hypothèse de Andersen: les locuteurs dont l'emploi du français est très réduit ont une forte tendance à employer des morphèmes libres là où ils ont le choix entre une variante libre et une variante liée.

Finalement, nous voulons signaler encore une fois que la fréquence variable d'utilisation d'une langue dans des domaines différents a une influence non seulement sur la variabilité phonétique, lexicale et morphologique, mais aussi sur la variation morphosyntaxique.

BIBLIOGRAPHIE

- ANDERSEN, R. 1982. Determining linguistic attributes of language attrition. The loss of language skills, dir. R.D. Lambert & B.F. Freed, 83-118. Rowley, Mass.: Newbury House.
- BENIAK, É. & R. MOUGEON. 1989. Recherches sociolinguistiques sur la variabilité en français ontarien. Le français canadien parlé hors Québec: aperçu sociolinguistique, dir. R. Mougeon & É. Beniak, 69-104. Québec: Presses de l'Université Laval.
- BESSLER, P., CUMMINS, S., HEAP, D., NADASDI T. & Y. ROBERGE. 1992. Cliticisation morphologique ou catégories fonctionnelles? Actes du Congrès annuel de l'Association canadienne de linguistique 1992.29-42.
- BORER, H. 1984. Parametric syntax: Case studies in semitic and romance languages. Dordrecht: Foris.
- DUBOIS, J. & al. 1973. Dictionnaire de linguistique. Paris: Librairie Larousse.
- FREI, H. 1929 (1971). La grammaire des fautes. Paris: Geuthner (Genève: Slatkine Reprints).
- GOUGENHEIM, G. 1969. Système grammatical de la langue française. Paris: D'Artrey.
- JAEGGLI, O. 1982. Topics in Romance Syntax. Dordrecht: Foris.

- KAYNE, R. 1975. French syntax: The transformational cycle. Cambridge, Mass: MIT Press.
- MOUGEON, R. & É. BENIAK. 1991. The linguistic consequences of language contact and restriction: The case of French in Ontario, Canada. Oxford: Oxford University Press.
- MOUGEON, R. 1994. La question de l'interférence de l'anglais à la lumière de la sociolinguistique. *Langue, espace et société: les variétés du français en Amérique du Nord*, dir. C. Poirier, 25-40. Québec: Presses de l'Université Laval.
- MOORE, J. 1992. Romance cliticization and relativized minimality. Communication présentée au LSA, 1992.
- MORIN, Y-C. 1981. Some myths about pronominal clitics in French. *Linguistic Analysis* 8: 95-109.
- NADASDI, T. En cours. Variation syntaxique et langues minoritaires: le cas du franco-ontarien. Thèse de Doctorat, Université de Toronto.
- PINCHON, J. 1972. Les pronoms adverbiaux *en* et *y*: problèmes généraux de la représentation pronominale. Genève: Librairie Droz.
- ROBERGE, Y. 1990. The syntactic recoverability of null arguments. Montréal: McGill-Queen's University Press.
- SANDBELD, K. 1928. Syntaxe du français contemporain: les pronoms. Paris: Champion.
- SCHOOGT, H. 1968. Le système verbal du français contemporain. Paris: Mouton.
- THIBAUT, P. 1983. Équivalence et grammaticalisation. Thèse de doctorat, Université de Montréal.
- WARTBURG, W. von & P. ZUMTHOR. 1958. Précis de syntaxe du français contemporain. Berne: A. Francke.
- ZWICKY, A. 1977. On clitics. Bloomington, Indiana: Indiana University Linguistics Club.

RÉSUMÉ

Cet article a pour but de présenter les résultats d'une étude préliminaire portant sur les pronoms indirects inanimés en franco-ontarien. Deux types de pronoms sont employés pour représenter l'objet indirect du verbe: les pronoms clitiques, qu'on analyse comme des marques verbales, et les pronoms forts, qui se comportent comme des syntagmes indépendants. Chaque type de

pronoms fait partie d'une variable morphosyntaxique. L'occurrence de chaque variante est mise en corrélation avec la restriction linguistique d'une cinquantaine de locuteurs. Il est observé que, plus l'emploi de la langue est réduite, plus on a tendance à employer les formes fortes. La conclusion générale qu'on en tire est que les locuteurs qui témoignent d'une restriction linguistique ont une prédilection pour des structures analytiques alors que leurs homologues dont l'emploi de la langue n'est pas réduit préfèrent des structures synthétiques.